

DYNAMIQUES GEOECONOMIQUES DES RELATIONS ENTRE L'INDE ET LES ETATS AFRICAINS

Felly LUKUNGA NGOMBA*

*Assistant et Chercheur Associé à l'Institut de Recherche en Géopolitique et d'Etudes Stratégiques/Kinshasa-RDC

Résumé

Si les deux principaux objectifs de New Delhi en Afrique sont d'élargir son influence commerciale et d'accéder à de nouvelles sources d'approvisionnement en hydrocarbures, l'Inde poursuit également une autre ambition, promouvoir un partenariat étroit avec les pays africains dans l'esprit de Bandung toujours célébré, afin d'accroître son influence internationale. Pour contrer l'ascendance de la Chine, New Delhi souligne sa volonté de coopérer et d'agir en faveur du développement de l'Afrique. L'Afrique, qui a traditionnellement fait affaire avec le Nord dans ses relations extérieures, a encore beaucoup de chemin à parcourir pour améliorer le sort de ses populations et avancer le développement du continent d'où la réorientation de sa diplomatie économique vers les pays du sud en l'occurrence l'Inde. D'autre part, l'Inde s'inscrivant dans la perspective d'étendre son influence dans le continent africain emboîte les pas à la Chine pour tenter, non seulement, de gagner de nouveaux marchés, mais aussi, et surtout, se procurer des matières premières nécessaires à son industrie en se fondant sur les liens historiques avec le continent africain.

Mots-clés : dynamiques géoéconomiques, relations sud-sud, l'Inde, Afrique

INTRODUCTION

L'Afrique et l'Inde ont une histoire commune riche et particulière, amorcée à la faveur des vents de mousson qui ont amené les marchands indiens, lesquels ont ensuite intensifié leur présence au XVII^e siècle en raison de l'abondance d'épices sur la côte est-africaine et dans la partie australe. La période coloniale a entraîné une nouvelle demande de main-d'œuvre indienne principalement en Afrique du Sud.

Aujourd'hui, les relations entre l'Inde et l'Afrique sont dynamiques et présentent de nombreuses facettes. Ces relations lient l'Inde avec ses partenaires africains faisant partie d'une même catégorie du classement économique, c'est-à-dire les pays du sud. Cette coopération économique a pour priorité la prospérité et la quête d'un développement économique mutuellement bénéfique. Il en résulte un commerce annuel entre l'Inde et l'Afrique d'une valeur de 75 milliards de dollars des États-Unis, ce qui fait de l'Inde le troisième partenaire commercial de l'Afrique.

Ces acteurs s'accordent à dire que le développement des petites, moyennes et micro-entreprises constitue une première étape nécessaire en vue de l'industrialisation. L'importance de la solidité du secteur financier pour le développement économique demeure la clé de la politique de coopération, débouchant ainsi sur l'élaboration et la multiplication de cadres réglementaires qui ont donné naissance à de nouvelles manières de conduire les affaires.

De plus, la coopération régionale et l'intégration économique ont permis d'obtenir un appui financier à des programmes et projets décidés en commun. En dernière analyse, les

données, qui portent sur un éventail très large de secteurs, donnent à voir l'histoire de deux parties œuvrant ensemble pour un avenir commun fait de prospérité et de progrès.

Dans le domaine de la science et de la technologie, l'Afrique et l'Inde partagent le même objectif, celui d'intensifier la recherche participative, de renforcer les institutions scientifiques et technologiques et de tirer parti de la croissance d'une économie de l'information Sud-Sud en plein essor.

Dans cette nouvelle ère des objectifs de développement durable, l'Afrique et l'Inde ont des positions semblables sur de nombreux fronts, comme sur la nécessité de renforcer leur coopération en vue du développement des ressources humaines, de moderniser leur système de santé et d'améliorer les services d'assainissement de base pour endiguer la propagation de maladies dues à une mauvaise hygiène et un piètre assainissement.

Ces observations superficielles des relations économiques entre l'Inde et les Etats africains démontrent la nécessité de consolider le potentiel existant entre ces acteurs pour une collaboration et des investissements encore supérieurs d'où l'orientation notre réflexion autour des questions suivantes : Qu'est-ce qui justifie le rapprochement, à travers, les relations économiques entre l'Inde et l'Afrique ? De quelle manière sont structurées les relations économiques entre l'Inde et les Etats africains ? Quels les enjeux importants autour de coopération entre l'Inde et l'Afrique ?

I. REGARD HISTORIQUE DES RELATIONS INDE-AFRIQUE

D'entrée de jeu, il sied de signaler que l'Afrique entretient des relations avec l'Inde bien avant l'entrée des Européens. L'Afrique compte des ethnies de souches indiens (Afrique du Sud, Ile Maurice, Ethiopie, etc.). Les relations économiques entre l'Inde et le continent africain vont se structurer après les indépendances des Etats africains auxquels l'Inde a aidé dans ce combat.

I. 1. Retrouvailles entre l'Inde et le Continent noir

Dès son indépendance en 1947, l'Inde de Nehru manifeste une réelle attention à l'Afrique, apportant son soutien aux mouvements indépendantistes, notamment en relayant leur combat aux Nations unies. Nombre de dirigeants africains comme Kwame Nkrumah au Ghana, Julius Nyerere en Tanzanie ou Kenneth Kaunda en Zambie s'inspirèrent des principes de non-violence défendus par le Mahatma Gandhi pour mener leur combat en faveur de l'émancipation.¹ Et dès 1946, l'Inde fait adopter par l'Assemblée générale des Nations unies, la résolution 44 condamnant la ségrégation envers les Hindous établis en Afrique du Sud.

¹ LAFARGUE F., « La Chine, une puissance africaine », dans *Perspectives chinoises*, n° 90, 2005 et « États-Unis, Inde, Chine : rivalités pétrolières en Afrique », dans *Afrique contemporaine*, n° 216, 2006.

Dès 1948, l'Inde soutiendra la résolution 227, qui propose de placer le Sud-Ouest africain (l'actuelle Namibie) alors occupé par l'Afrique du Sud sous le régime international des tutelles, un statut lui permettant ensuite d'accéder à l'indépendance.

En 1964, le gouvernement indien définit le programme de coopération économique et technique destiné à offrir une assistance à de nombreux pays du Tiers Monde. Mais dès la fin des années 1960, l'influence de l'Inde en Afrique s'amenuise. Le Mouvement des non-alignés est paralysé par les querelles idéologiques. Après sa défaite contre la Chine en 1962, l'Inde renonce peu à peu à sa neutralité politique, se rapprochant de l'Union soviétique, qui deviendra l'un de ses principaux soutiens. Cette orientation mécontente les partisans d'une stricte neutralité des non-alignés.

L'Afrique devient alors un lieu de confrontation entre l'Occident, l'Union soviétique et la Chine, dont l'Inde est progressivement écartée. Une marginalisation accélérée par le refus de New Delhi, de livrer des armes aux mouvements révolutionnaires combattant en Afrique. La Chine n'a pas les mêmes scrupules et, dans les années 1970, apportera une aide militaire en Angola à Jonas Savimbi à la tête du mouvement UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola).

A la même époque, Pékin soutiendra le combat de Robert Mugabé pour l'indépendance de la Rhodésie du Sud, alors que Moscou aide un mouvement rival, celui de J. Nkomo. De même en 1978, lors de la guerre contre l'Ouganda, le matériel militaire chinois assurera la victoire de la Tanzanie de Julius Nyerere. A la fin de l'année 1978, Idi Amin Dada, alors président de l'Ouganda, décide d'envahir la Tanzanie qu'il accuse de servir de base arrière pour des groupes d'opposants à son régime. La passivité de l'Inde s'explique également par sa position délicate. New Delhi a toujours encouragé l'assimilation des communautés indiennes dans leur pays d'accueil.² Mais au début des années 1970, en Ouganda comme en Tanzanie.

En Tanzanie à partir de 1967, Julius Nyerere va imposer une politique socialiste inspirée de la Chine, collectivisant les terres et créant des communautés villageoises. Pékin devient alors l'un de ses principaux soutiens économiques, et participera à la construction de la ligne de chemin de fer Tazara (Tanzania-Zambia Railways), une politique de nationalisation de l'économie entraîne la spoliation des commerçants et chefs d'entreprises indiens. L'Inde peut difficilement promouvoir une entente avec ces États, même si elle se refuse à condamner ces expropriations au nom de l'amitié avec l'Afrique.

Les deux guerres contre le Pakistan en 1965 puis en 1971 vont ensuite lui aliéner le soutien de certains pays musulmans comme l'Égypte. Ensuite, pendant plusieurs années,

² ZINS M., « Le non-alignement au service des intérêts nationaux », dans *Politique Africaine*, n° 10, 1983, p. 43-46.

l'Inde confrontée à ses propres difficultés intérieures (perte de l'allié soviétique, échec de son modèle économique autarcique, poids de la dette extérieure...) doit limiter ses ambitions en dehors de ses frontières. Mais le début du XXI^e siècle marque une implication plus soutenue de l'Inde en Afrique. La présence de New Delhi s'articule autour de trois objectifs, commerciaux, énergétiques et politiques.

I. 2. L'Inde et l'Afrique, surtout une question économique

L'Afrique et l'Inde sont d'abord liées par des rapports économiques importants. Plusieurs entreprises indiennes sont aujourd'hui bien implantées dans le paysage économique africain : en cinq ans, ce sont 80 sociétés africaines de secteurs variés qui sont passées aux mains du secteur privé indien.³

Les rapports économiques entre l'Inde et l'Afrique sont importants et croissants, comme en atteste l'augmentation exponentielle des échanges commerciaux bilatéraux entre le sous-continent et les pays africains dans les dernières décennies. Ceux-ci sont passés de 967 millions de dollars en 1991 à plus de 50 milliards en 2010. Entre 2002 et 2007 seulement, ces échanges ont quintuplé.⁴

La croissance moyenne de 8 % que l'Inde a réussi à maintenir dans les années 2000 a accru ses besoins énergétiques, et l'Afrique est évidemment attrayante du point de vue des combustibles fossiles. Depuis 2004, face à un besoin urgent de diversification de ses approvisionnements pétroliers, l'Inde a stimulé ses entreprises à se tourner vers certains pays africains avec lesquels elle négocie des concessions d'exploitation pétrolière en échange de crédits liés au développement de projets socioéconomiques.⁵

Mais l'implication du secteur privé indien ne se limite pas à la seule exploitation des ressources fossiles du continent noir. De nombreuses sociétés indiennes de domaines variés investissent beaucoup et partagent généreusement leurs compétences au profit de secteurs économiques variés dans différents pays africains qui accueillent avec gratitude ces contributions.

Il en est ainsi par exemple des mises de fonds du très important groupe industriel Tata, s'élevant à plus d'un milliard de dollars dans les télécommunications, l'automobile, ou encore l'urbanisme au Kenya, en Zambie, en Algérie, ou au Sénégal.

Le président Abdoulaye Wade a d'ailleurs salué les bénéfiques retombées de ces investissements. Téléphonie mobile, pharmaceutique, agroalimentaire : l'approche

³ SOARES U., « L'Inde affirme sa présence en Afrique », RFI, disponible sur www.rfi.fr/afrique, 26 mai 2011, consulté le 24 Février 2018.

⁴ POISSONNET L., « DOSSIER : L'Inde est-elle une superpuissance ? », dans *Le Continu*, 16 février 2014, p. 62.

⁵ HUGON P., « Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique », dans *Revue internationale de politique de développement*, n° 1, 2010, p. 23.

multisectorielle de l'investissement privé indien en Afrique, en plus de consolider des liens économiques qui sont autant de nouveaux débouchés pour les entreprises indiennes, contribue au développement de sociétés africaines qui en ont souvent bien besoin.⁶

II. CADRE DE COOPERATION ENTRE L'INDE ET L'AFRIQUE

Le cadre de coopération entre l'Inde et l'Afrique a commencé par le sommet de New Delhi en 2008, renforcé par le sommet d'Addis-Abeba de 2011 et consolidé par les assises de New Delhi de 2015.

II. 1. Forum de New Delhi : les bases de la coopération structurelle entre l'Inde et l'Afrique

Le Forum de New Delhi en avril 2008 jette les bases de la coopération structurelle entre l'Afrique et l'Inde. Ce sommet a connu la participation des Chefs d'Etat et de Gouvernement et chefs de délégation d'Afrique représentant l'Union Africaine et ses institutions, avec le Premier Ministre de la République de l'Inde, reconnaissant l'histoire riche de relations entre l'Afrique et l'Inde, notant avec satisfaction l'existence de relations étroites, profondes et multiformes entre les deux parties et conscients de la nécessité de donner une nouvelle dimension à cette coopération. Le sommet aboutit par l'adoption d'un cadre de coopération entre l'Inde et l'Afrique couché dans un document. Ce document détermine les domaines de coopération entre les deux parties.

Parmi les domaines de coopération adoptée par les deux parties, il convient de retenir les suivants : l'économie, la politique, la science, technologie, recherche et le développement, la coopération dans le développement social et le renforcement des capacités, le tourisme, l'infrastructure, l'énergie et l'environnement, les médias et la communication.⁷

II. 1. 1. Coopération économique

Du point de vue économique, l'Inde et l'Afrique ont approuvé l'importance d'un environnement économique international favorable pour les deux parties dans leur quête de développement économique mutuellement salubre. Les deux parties ont reconnu la nécessité de stimuler un tel environnement en renforçant les efforts visant à promouvoir, entre elles, le commerce et l'industrie, l'investissement direct étranger (IDE), le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et l'intégration régionale en Afrique.⁸

⁶ OMBOLO J.P., « L'Afrique et l'Inde, un parcours de développement en partage », dans *Monde Economique*, du 20 Mars 2017.

⁷ MARCHAL R., *Afrique-Asie : une autre mondialisation ?*, Presses de Sciences Po., Paris, 2008, p. 56.

⁸ WANG J. et BIO-TCHANE A., « Afrique-Inde : des liens plus étroits ; comment tirer le meilleur parti de l'engagement économique croissant de la Chine en Afrique ? », dans *Finances et développement*, Juin 2008, p. 92.

a. Agriculture

L'Afrique et l'Inde reconnaissent que le développement agricole est une approche efficace pour assurer la sécurité alimentaire, éradiquer la pauvreté et améliorer le mode de vie des populations. L'Afrique et l'Inde acceptent d'approfondir leur coopération dans ce secteur afin d'améliorer la sécurité alimentaire en Afrique et d'augmenter leurs exportations vers les marchés mondiaux.⁹

b. Commerce, industrie et investissement

L'Afrique et l'Inde reconnaissent la nécessité de renforcer le commerce bilatéral, d'augmenter l'accès au marché et de faciliter l'investissement par l'entreprise de l'assistance technique et renforcement des capacités dans le cadre des négociations commerciales, du règlement des différends et de la mise en œuvre des différents accords avec l'OMC, ainsi que le renforcement de la compétitivité dans l'économie mondiale ; le renforcement des liens des entreprises des deux parties en vue de développer les marchés mondiaux des produits et des services disponibles dans les deux parties.

c. Petites et moyennes entreprises (PME)

L'Afrique et l'Inde se sont convenues qu'une politique industrielle durable est nécessaire en vue de créer des micro-entreprises, ainsi que des petites et moyennes entreprises, comme première étape vers l'industrialisation des pays africains.

Dans cette perspective, les mesures suivantes seront prises : le renforcement des capacités grâce à des programmes de développement de l'esprit d'entreprise et pour la formulation de politiques et le développement du cadre institutionnel pour les PME ; la promotion des joint-ventures entre les entreprises africaines et indiennes ; l'amélioration des compétences en Afrique et en Inde dans le domaine de la formation conventionnelle et de haute technologie ; et promotion de l'exportation des projets des PME, notamment sur la base de contrats clés en main.

d. Finances

Pour consolider le secteur financier de l'Inde et l'Afrique, l'établissement de coopération dans le partage des expériences et renforcement des capacités dans les cadres de politiques et de réglementation du secteur financier, notamment le secteur de la microfinance ; le partage des expériences sur la mobilisation de l'épargne nationale ; le renforcement des capacités pour le développement des systèmes commerciaux automatisés pour la bourse des actions et le développement de la bourse des actions transfrontières telle que les bourses des

⁹ NECHAD A., *Le triangle Chine, Inde, Afrique : vers une nouvelle stratégie agricole de lutte contre la faim*, Presses de l'Université Chouaib Doukkali, Rabat, 2016, p. 126.

actions panafricaines ; et la mobilisation de ressources financières pour financer les divers projets envisagés dans les domaines de la coopération.

II. 1. 2. Coopération politique

Au-delà de considérations économiques qui déterminent les relations entre l’Afrique et l’Inde, les deux parties ont trouvé bon d’établir une collaboration plus étroite dans le domaine des structures publiques et la société civile.

L’Inde s’engage à appuyer l’Afrique dans la réalisation de ses objectifs de développement, de prospérité et de paix durables à travers les étapes suivantes : la paix et la sécurité (Partage des expériences entre le Conseil de Paix et de Sécurité de l’UA et l’Inde dans le cadre des efforts de maintien de la paix et de reconstruction post conflit, en prenant en compte le cadre stratégique de l’Union africaine pour la reconstruction et le développement post conflit (RDPC)) ; la société civile et la bonne gouvernance (échange d’idées sur la décentralisation de la gouvernance et sur le renforcement des capacités des gouvernements locaux par le biais de réformes administratives et la promotion de la participation du public dans le gouvernement local et central ; établissement d’une plate-forme en vue d’initier, de renforcer et de maintenir la coopération entre les institutions civiles et les instituts de formation en Afrique et en Inde sur diverses questions pertinentes).¹⁰

II. 1. 3. Science, technologie, recherche et développement

Pour la science et la technologie, l’Inde et l’Afrique ont trouvé bon de procéder par le développement de réseaux plus solides entre les principaux instituts de science et de technologie pour la recherche en coopération et le développement ; le partage des expériences dans le transfert de technologie et le développement des technologies appropriées ; le partage des expériences dans le renforcement des capacités pour approfondir le rôle de la science et de la technologie ; la coopération dans la définition des normes de qualité et des prix en science, technologie et innovation ; et la coopération dans la gestion de la propriété intellectuelle, notamment les savoirs traditionnels.

Quant aux technologies de l’information et de la communication (TIC), les deux parties reconnaissent que les technologies de l’information comptent parmi les nouveaux facteurs de la croissance économique et sont à présent considérées comme une partie essentielle de l’infrastructure et de l’amélioration des innombrables secteurs d’activités socio-économiques en Afrique et en Inde d’où la nécessité de coopérer étroitement afin d’assurer la mise en œuvre rapide et efficace et le lancement du projet du Réseau en ligne panafricain financé par l’Inde ; d’établir une coopération dans le cadre de l’élaboration de cadres

¹⁰ CARSIGNOL-SINGH A., « La diaspora, instrument de la politique de puissance et de rayonnement de l’Inde à l’île Maurice et dans le monde », dans *EchoGéo*, n° 10, septembre-novembre 2009, p. 48.

juridiques et de politiques modèles pour les TIC tels que les échanges commerciaux en ligne, la gouvernance en ligne, la santé en ligne, et une coopération dans le partage des informations entre les organismes de réglementation des TIC.¹¹

II. 1. 4. Coopération dans le développement social et le renforcement des capacités

Ce type de coopération est circonscrite dans le domaine de l'éducation (le partage des expériences et le renforcement des capacités en ce qui concerne l'utilisation des informations financières et des statistiques sur l'éducation en vue de planifier les politiques d'éducation et d'administration de l'éducation et l'augmentation des bourses disponibles pour l'Afrique, accordées par le Programme indien de coopération technique et économique (PCTE), avec un accent particulier sur la science, la technologie et les cours de formation orientés vers la technologie de l'information ; la collaboration dans le développement et la production du matériel didactique et d'apprentissage, notamment l'équipement pour enseigner la science et la technologie et les ouvrages universitaires).

Dans le domaine de la santé, l'Inde et l'Afrique mettent l'accent sur le partage des expériences des informations sur les systèmes traditionnels de médecine dans le cadre des régimes de propriété intellectuelle reconnus ; la formation des médecins et des professionnels de santé et le renforcement de leurs capacités ; le partage des expériences et des informations sur l'élaboration des programmes de développement des systèmes de soins de santé et des programmes de santé communautaires ; l'établissement de liens entre les centres d'excellence tels que les instituts de recherche et de formation, etc.¹²

Pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène, les participants se mirent d'accord sur le développement de l'infrastructure d'assainissement, notamment dans les milieux urbains et suburbains ; le développement urbain, en particulier la lutte contre l'expansion anarchique des taudis et des bidonvilles ; la gestion des déchets ; et la mise en place d'un cadre approprié pour le contrôle de la qualité de l'eau et du traitement de l'eau.

Dans le souci de promouvoir la culture et les sports, l'Inde et l'Afrique mettent en place de stratégies pour encourager les contacts et les échanges entre les peuples en vue de consolider les liens d'amitié traditionnelle entre les deux parties ; renforcer les contacts entre les jeunes à travers l'incitation et l'appui à l'échange des étudiants entre les écoles et les universités ; encourager la création et le maintien des chaires de civilisations africaine et indienne ; encourager les programmes d'échanges culturels bilatéraux dans le domaine du théâtre et des expositions d'art.

¹¹ ZINS M.J., « L'Inde et l'Afrique : le non-alignement au service des intérêts nationaux », dans *Politique Africaine*, n° 10, juin 1983, pp. 39-40.

¹² *Ibidem*.

Quant à la lutte contre la pauvreté, le renforcement de la coopération dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ; la coopération dans la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté ; le partage des expériences dans la création d'emploi et la gestion de l'entreprise sont les axes prioritaires adoptés par les deux parties.

II. 1. 5. Tourisme

Les deux parties ont trouvé bon de faire la promotion de l'interaction étroite entre les autorités compétentes en Afrique et en Inde pour faciliter la cohérence des politiques et des initiatives liées au développement du tourisme par l'adoption des mesures appropriées pour prévenir toutes les menaces sur le tourisme, susceptibles d'avoir un impact direct sur le tourisme.

II. 1. 6. Infrastructure, énergie et environnement

Vue que l'énergie et l'infrastructure sont essentielles pour la croissance économique des pays en voie de développement et que le développement de l'infrastructure et l'environnement durable comptent parmi les domaines prioritaires du NEPAD, les deux parties conviennent d'intégrer l'énergie, l'infrastructure et l'environnement durable dans les principaux domaines de coopération par l'établissement des partenariats publics privés en matière de développement de l'infrastructure et une coopération en matière de développement de réseaux des transports et des télécommunications.¹³

II. 1. 7. Médias et communication

L'Afrique et l'Inde reconnaissent que l'établissement d'une coopération et de liens plus étroits dans le domaine des médias et des communications produira une plus grande synergie dans leurs relations ; renforcera la culture de communication Sud-Sud ; permettra une utilisation plus systématique de leurs héritages culturels et sociaux partagés ; et améliorera également le processus de développement économique en Afrique et en Inde.

II. 2. Sommet d'Addis-Abeba : L'Afrique et l'Inde pour une coopération technique et économique

L'Afrique et l'Inde ont continué de consolider leur coopération. Après New Dehli en avril 2008, c'est Addis-Abeba (Ethiopie), siège de l'Union Africaine qui a abrité les 24 et 25 mai 2011, le deuxième sommet Indo-africain. Lors de l'ouverture, étaient présents, en plus du Premier Ministre indien Manmohan Singh, une dizaine de Chefs d'Etat africains parmi lesquels Théodore Obiang Nguéma (Président en exercice de l'UA), Meles Zenawi (Ethiopie)

¹³ LAROUSSE, *Inde, Atlas socio-économique des pays du monde 2014*, sous la direction de Carine Girac-Marinier, Larousse, Paris, 2013, p. 131.

ou encore Mwai Kibaki (Kenya). Un des points forts de ce sommet fut l'octroi d'un prêt de 5 milliards de dollars et la réforme du Conseil de Sécurité de l'ONU.¹⁴

Coprésidé par Théodore Obiang Nguéma, Président en exercice de l'Union Africaine et Manmohan Singh, premier ministre indien, le sommet d'Addis-Abeba apparaît aux yeux de l'Afrique et à sa tête le président de la commission Africaine de l'UA de l'époque Jean Ping comme un véritable succès.

En effet, cette rencontre de deux jours a vu l'Inde confirmer son intérêt économique majeur pour l'Afrique, en débloquant une somme enveloppe conséquente de 5 milliards de dollars de prêts pour les trois prochaines années, accompagnée d'une promesse de 700 millions de dollars en vue d'établir de nouvelles institutions et programmes de formation dans différents domaines.

Le Premier Ministre indien, notant avec satisfaction les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre de coopération Afrique-Inde et de son Plan d'action de mars 2010, invite l'Afrique à renforcer et à élargir le champ d'application de la coopération Sud-Sud incarné par les deux parties. Ainsi l'Afrique et l'Inde décident de coopérer dans les domaines de coopération économique et politique.

II. 2. 1. Coopération économique

L'Afrique et l'Inde réaffirment leur volonté mutuelle de développer leur coopération économique et commerciale ainsi que dans le cadre des investissements. Reconnaisant que le commerce et l'investissement entre l'Afrique et l'Inde ont augmenté dans la récente décennie, les deux parties conviennent de prendre des mesures supplémentaires pour continuer à créer une ambiance positive afin de renforcer ces flux dans le cadre du développement agricole, des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications.

Le Premier Ministre indien a mis l'accent sur ces secteurs de l'économie africaine qui bénéficieront en priorité des prêts indiens. L'Inde, pour mieux booster le secteur des PME et créer de la valeur ajoutée, s'engage quant à elle à créer de nouveaux centres de formation : un institut des technologies de l'information au Ghana, un institut de planification de l'éducation au Burundi, un centre de formation au commerce extérieur en Ouganda ainsi qu'une école spécialisée dans l'exploitation et la commercialisation du diamant au Botswana.¹⁵

Manmohan Singh a, en outre, abordé l'intégration régionale en Afrique qui, à ses yeux, est un gage d'intégration économique et qui permettra à l'Inde d'apporter un soutien

¹⁴ BOBIN F., « Inde-Chine, une rivalité ravivée », dans *Le Monde*, 16 mai 2013, p. 3.

¹⁵ NSÉKÉ L., « BRICS : L'Inde s'accroche en Afrique », dans *Afrique Expansion Magazine*, 4 avril 2013, p. 45.

financier aux projets d'intégration régionale et aux programmes de renforcement de capacités des CER.

Outre le volet économique, les deux partenaires ont signé « la déclaration d'Addis-Abeba », un document qui laisse entrevoir une coopération politique accrue.

II. 2. 2. Coopération politique

L'Afrique et l'Inde sont conscientes du rôle important qu'elles jouent dans le monde et conviennent d'intensifier leur coopération politique. L'initiative commune sera de poursuivre leurs efforts en faveur de la paix et de la sécurité, ce qui permettrait une bonne mise en œuvre des politiques et programmes envisagées dans le cadre de cette coopération.

De ce fait, l'Union Africaine va envisager la création, dans les meilleurs délais, d'un bureau à New Delhi, comme gage du partenariat étroit qui existe entre l'Inde et l'Afrique. « La déclaration d'Addis-Abeba » appelle par ailleurs instamment à une réforme en profondeur des Nations Unies, y compris une extension de son Conseil de Sécurité. En effet, les deux parties sont d'avis que les Nations Unies doivent fonctionner de façon transparente, efficace et que la composition de ses organes centraux doit refléter les réalités du moment. Notons également que l'Afrique s'intéresse de près à ce partenariat comme en témoigne la présence à Addis-Abeba d'une importante délégation de chefs d'états.¹⁶

Les échanges commerciaux entre l'Inde et l'Afrique s'élèvent à près de 46 milliards de dollars, un chiffre d'affaire que l'Inde compte améliorer au regard de son ambition car ce géant asiatique apparaît soucieux de bénéficier du pétrole et des matières premières de l'Afrique ainsi que de son potentiel commercial afin d'alimenter sa croissance. Cela est sans compter cependant sur la Chine qui reste le fer de lance de cette coopération entre l'Afrique et les pays émergents avec des échanges commerciaux de 126,9 milliards de dollars l'an dernier.¹⁷

Au sortir de ce sommet, deux textes ont été adoptés : la Déclaration d'Addis-Abeba et le Plan de Coopération entre l'Inde et l'Afrique qui définissent les points de coopération entre les deux partenaires jusqu'en 2014.

II. 3. Troisième sommet Inde-Afrique : agenda de développement dynamique et transformatif

Le sommet Inde-Afrique, qui s'est tenu à New Delhi du 26 au 29 octobre 2015, est le troisième du genre. Il connut l'ambitieux Premier ministre Narendra Modi, élu en mai 2014, qui s'adressera à toute l'Afrique pour la première fois. A cette occasion, la diplomatie

¹⁶ MÖCKLI D., « L'Inde, une puissance émergente placée devant de grands défis », dans *Politiques de sécurité : analyses du CSS*, n° 73, mai 2014, p. 72.

¹⁷ BOBIN F., *Art cit.*, p. 5.

indienne avait mis le paquet. Contrairement aux deux précédents sommets (à New Delhi en 2008 et à Addis-Abeba en 2011), tous les chefs d'État et de gouvernement du continent ont été conviés.

L'Inde a, de plus, court-circuité l'Union africaine, son interlocuteur privilégié jusque-là, en allant remettre ses invitations directement. Elle les a même parfois fait porter par des délégations de haut niveau, dont certaines étaient menées par le ministre d'État aux Affaires extérieures, le général Vijay Kumar Singh.

Si les relations entre les deux blocs sont anciennes, elles ont longtemps été principalement diplomatiques. Pendant la guerre froide, elles étaient fondées sur le mouvement des pays non alignés.

A partir de 2000, elles ont davantage été tirées par le secteur privé indien, qui connaît depuis une forte croissance, gourmande en matières premières et en hydrocarbures. L'émergence de l'Afrique en a par ailleurs fait un marché convoité des entreprises indiennes, notamment dans le secteur des services et dans les industries pharmaceutiques et automobiles.¹⁸

Face à son rival chinois, l'Inde, qui a pour ambition d'obtenir une place au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, souhaite renforcer ses liens avec l'Afrique pour peser davantage lors des réunions internationales.

Si la sécurisation des approvisionnements reste la préoccupation majeure de New Delhi, les considérations politiques entrent de plus en plus en jeu. Face à son rival chinois, l'Inde, qui a pour ambition d'obtenir une place au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, souhaite renforcer ses liens avec l'Afrique pour peser davantage lors des réunions internationales.

Mais ce qui la rapproche aujourd'hui de ses cinq principaux partenaires commerciaux du continent (l'Afrique du Sud, le Nigeria, l'Angola, l'Égypte et la Tanzanie) sont surtout des liens historiques ou des ressources énergétiques. Il lui faudra donc dépasser ses alliances traditionnelles.¹⁹

Le montant cumulé des prêts accordés par l'Inde depuis 2008 s'élève à 7,4 milliards de dollars. Le premier ministre indien a annoncé l'octroi de nouveaux prêts de 10 milliards de dollars sur 5 ans, soit le doublement des crédits par rapport au dernier sommet en 2011. Parallèlement, le montant des dons est tombé de 1,2 milliards à 600 millions de dollars.

¹⁸ Anonyme, « Partenariat Afrique-Inde en débat : un moment de partage d'expériences en matière de financement de projets en Afrique », dans *Monde Economique*, du 29 mai 2015, p. 26.

¹⁹ CHANCEL C., *De l'Inde en Afrique : tradition, expansion, transition*, Ecole de Management de Grenoble, Grenoble, 2016, p. 58.

Le prochain sommet Inde-Afrique se tiendra en 2020, « pour nous donner le temps d'assimiler toutes les implications de cette nouvelle direction que le Premier Ministre vient de donner à notre partenariat », a déclaré Navtej Sarna, le haut fonctionnaire indien en charge des affaires africaines. L'Inde cherche ainsi à se démarquer des autres puissances, en offrant à l'Afrique un partenariat de « développement » fondé sur le « respect mutuel ».

III. ENJEUX ET PERSPECTIVES DES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE L'INDE ET L'AFRIQUE

L'Afrique et l'Inde ont pas mal d'éléments communs. Pour consolider leurs relations économiques, les deux partenaires peuvent se baser sur les éléments qui les unissent. Les deux parties offrent de belles opportunités en termes d'investissements.

III. 1. Coopération économique construite sur les relations sud-sud

Aujourd'hui, ce sont de véritables plates-formes de dialogue, qui servent à identifier des opportunités afin de booster la coopération en matière de commerce et d'investissement. Pays occidentaux, Chine et Inde font les yeux doux à cette nouvelle puissance économique en gestation. Du coup, le rendez-vous annuel qui réunit à New Delhi des chefs d'Etat et des représentants de gouvernement africains, des chefs d'entreprise de tous les secteurs, des banquiers, et d'autres acteurs désireux d'élargir leur savoir-faire technologique et leurs projets est de plus en plus prisé et reflète cette nouvelle tendance dans la relation bilatérale indo-africaine.

Dans tous les discours officiels du dernier sommet Inde-Afrique, on n'y retient la même tonalité : trouver la meilleure voie possible pour que ces opportunités d'affaires se traduisent en un développement durable pour l'Inde et l'Afrique. « Au total, en neuf ans d'existence, ce conclave a déjà permis de conclure 1 508 projets bilatéraux, pour un montant d'un peu plus de 103 milliards de dollars, clairoonne Syamal Gupta, le président de Tata International Ltd et conseiller spécial de la CII, organisateur de l'événement.

Depuis le sommet de 2015, l'Inde et l'Afrique visent 90 milliards de plus en termes de commerce bilatéral. » Mais que l'on ne s'y trompe pas. Dans le monde des affaires, il n'y a pas de place pour la philanthropie : l'Inde cherche, avant toute chose, des débouchés pour ses exportations et la sécurisation de l'origine des matières premières dont elle a besoin.

Cette stratégie indienne arrange l'Afrique, en ce sens que les deux paries cherchent à diversifier leurs partenaires. « L'idéal serait de tendre vers une relation équilibrée entre l'Afrique et l'Inde. Mais à notre avis, pour l'instant, la balance penche nettement en faveur de l'Inde. Et ce pour plusieurs raisons : son poids économique, politique et diplomatique, non seulement en Asie, mais aussi dans le monde, son avance technologique.

Toutefois, même s'il reste beaucoup à faire, le continent peut se positionner dans une logique de partenariat gagnant-gagnant, après avoir servi d'économie de comptoir pendant trop longtemps. Car consciente de ses propres limites et bien au fait du réveil africain, l'Inde s'ajuste en lançant un plan massif de soutien à ses exportations, faute d'alternative, en raison d'un déficit commercial de près de 191 milliards de dollars pour l'année fiscale 2012-2013.

III. 2. Quête de la rationalité géopolitique dans les relations économiques Inde-Afrique

La quête d'une note de rationalité dans le chaos des ambitions géostratégiques doit demeurer le fil conducteur des relations économiques entre l'Inde et l'Afrique. Confrontée à des défis similaires tels que le réchauffement climatique ou les attaques terroristes, voire les discriminations ethniques, l'Inde et l'Afrique réussiront sans doute à proposer des réalignements plus cohérents que les propositions existantes en se basant sur leurs traditions pacifiques. Les Indiens et les Africains ont d'ores et déjà rationalisé leurs relations en mettant beaucoup d'eau dans leur idéalisme d'antan pour les mettre en phase avec leurs intérêts et les impératifs de la Realpolitik.²⁰

Cette politique africaine de l'Inde axée sur la coopération, le bénéfice multilatéral, et son action inspirée de l'esprit gandhien de générosité, « fonctionnelle et collaborative », du moins en apparence, pourrait lui être d'un grand secours. Surtout dans un jeu où la Chine et même récemment la Malaisie tentent aussi de se faire la part la plus belle d'un marché africain prometteur dans lequel pas moins de 132 millions de consommateurs devraient dépenser près de 600 milliards de dollars en 2020.²¹

D'autre part, politiquement, les pays africains sont un élément clé de la diplomatie indienne. Ceux-ci appuient généralement l'Inde dans les institutions internationales, voyant en elle un partenaire sérieux, fiable et crédible en matière de lutte contre le terrorisme, de soutien militaire, et d'équilibre apaisé face à la toute-puissance américaine.

L'Inde détient là potentiellement un outil de taille sur la scène internationale, d'autant que ses affinités culturelles et historiques avec l'Afrique ne sont pas à négliger. Comme le rappelle bien la journaliste Ursula Soares, celles-ci sont liées à « une histoire partagée sous le colonisateur britannique, et à la solidarité de la décolonisation et du mouvement des non-alignés dans les années 60 et 70 ».²²

Nous assistons depuis plusieurs décennies à la lente mutation de l'architecture géostratégique internationale, avec le déclin, certes relatif, des Etats-Unis et l'entrée sur la scène mondiale des nouvelles puissances telles que la Chine et l'Inde et le Brésil.

²⁰ BERI R., *India and Africa, Enhancing Mutual Engagement*, Institute for Defence Studies and Analyses et Pentagon Press, 2014, p. 66.

²¹ NSEKE L., *Art. Cit.*

²² SOARES U., *Art. cit.*

Parallèlement, l'Afrique semble s'engager sur de nouvelles voies. Le continent africain connaît un essor économique et voit la démocratie s'enraciner dans ses contrées.

En cette période de transition, l'Inde et l'Afrique pourraient présenter des positions communes sur un certain nombre de grands problèmes du moment et ainsi promouvoir un nouvel ordre mondial plus pacifique. Le changement climatique, la réforme des Nations Unies et le terrorisme sont quelques-unes des problématiques au sujet desquelles ces deux Etats pourraient trouver des terrains d'entente.

En s'engageant solidairement, l'Inde et l'Afrique sauraient introduire une certaine rationalité dans les débats qui entourent ces questions sur lesquelles pèse aujourd'hui le jeu politique des grandes puissances qui voudraient influencer de manière déterminante leur évolution.

CONCLUSION

Nous voici au terme de notre réflexion centrée sur « les dynamiques géoéconomiques des relations entre l'Inde et les Etats africains ». Il était question, dans cette réflexion, d'élucider le rapprochement à travers les relations économiques entre l'Inde et l'Afrique ; d'analyser le cadre structurel de coopération économique entre ces deux partenaires et enfin déceler les enjeux et perspectives desdites relations économiques.

Dans le souci de trouver l'éclairage à ce questionnement, nous nous sommes inscrit dans une démarche structuro-fonctionnaliste telle que conçue par Talcott Parsons, appuyée par les techniques d'analyse documentaire et d'entretien exploratoire.

Il sied de retenir que les dynamiques géoéconomiques des relations entre l'Inde et l'Afrique s'inscrit dans l'optique où l'Inde aspire à devenir plus qu'un pays émergent et affectionne de devenir le leader des pays du Sud mais également une puissance mondiale influente. L'Océan Indien étant stratégique pour l'Inde, avec la Chine qui y est de plus en plus présente, un partenariat militaire avec les États de l'Est et du Sud est également une motivation la poussant à resserrer les liens avec le continent noir.

Tel qu'évoqué plus haut, l'Inde attache aussi une grande importance au développement de la solidarité entre l'Afrique et l'Asie et à la solidarité Sud-Sud en général. Le gouvernement indien croit que l'Inde et l'Afrique ont conjointement le potentiel de contribuer à la formation de l'ordre mondial émergent. C'est pourquoi, l'Inde s'appuie sur l'Afrique pour que son projet se réalise.

Dans cette dynamique des relations économiques indiennes avec l'Afrique, il sied aussi de retenir que les entreprises privées indiennes ont également un important rôle à jouer au sein de cette coopération et il faut donc aller au-delà des actions du gouvernement indien pour bien comprendre la dynamique de la relation indo-africaine. L'État indien ne conçoit pas

l'assistance à l'étranger en termes sectoriels mais favorise plutôt une panoplie de projets séparés pays par pays dans lesquels le secteur privé prend la relève.

Dans sa relation avec l'Afrique, l'Inde insiste sur l'importance des aptitudes et du transfert des connaissances car il s'agirait d'un élément crucial pour favoriser le développement et améliorer la qualité de vie des populations de cette région. Contrairement à la Chine qui importe même jusqu'à sa main-d'œuvre nationale pour effectuer des projets, les entreprises indiennes préfèrent former la main-d'œuvre locale africaine, ce qui contribue aux objectifs de transfert du savoir.

La quête d'une note de rationalité dans le chaos des ambitions géostratégiques doit demeurer le fil conducteur des relations économiques entre l'Inde et l'Afrique. Confrontée à des défis similaires tels que le réchauffement climatique ou les attaques terroristes, voire les discriminations ethniques, nous restons convaincu que l'Inde et l'Afrique réussiront sans doute à proposer des réalignements plus cohérents que les propositions existantes en se basant sur leurs traditions pacifiques.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anonyme, « Partenariat Afrique-Inde en débat : un moment de partage d'expériences en matière de financement de projets en Afrique », dans *Monde Economique*, du 29/05/2015.
- BERI R., *India and Africa, Enhancing Mutual Engagement*, Institute for Defence Studies and Analyses et Pentagon Press, 2014.
- BOBIN F., « Inde-Chine, une rivalité ravivée », dans *Le Monde*, 16 mai 2013.
- CARSIGNOL-SINGH A., « La diaspora, instrument de la politique de puissance et de rayonnement de l'Inde à l'Ile Maurice et dans le monde », dans *EchoGéo*, n° 10, septembre-novembre 2009.
- CHANCEL C., *De l'Inde en Afrique : tradition, expansion, transition*, Ecole de Management de Grenoble, Grenoble, 2016.
- HUGON P., « Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique », dans *Revue internationale de politique de développement*, n° 1, 2010.
- LAFARGUE F., « La Chine, une puissance africaine », dans *Perspectives chinoises*, n° 90, 2005 et « États-Unis, Inde, Chine : rivalités pétrolières en Afrique », dans *Afrique contemporaine*, n° 216, 2006.
- LAROUSSE, *Inde, Atlas socio-économique des pays du monde 2014*, sous la direction de Carine Girac-Marinier, Larousse, Paris, 2013.

- MARCHAL R., *Afrique-Asie : une autre mondialisation ?*, Presses de Sciences Po., Paris, 2008.
- MÖCKLI D., « L'Inde, une puissance émergente placée devant de grands défis », dans *Politiques de sécurité : analyses du CSS*, n° 73, mai 2014.
- NECHAD A., *Le triangle Chine, Inde, Afrique : vers une nouvelle stratégie agricole de lutte contre la faim*, Presses de l'Université Chouaib Doukkali, Rabat, 2016.
- NSÉKÉ L., « BRICS : L'Inde s'accroche en Afrique », dans *Afrique Expansion Magazine*, 4 avril 2013.
- OMBOLO J.P., « L'Afrique et l'Inde, un parcours de développement en partage », dans *Monde Economique*, du 20 Mars 2017.
- POISSONNET L., « Dossier : L'Inde est-elle une superpuissance ? », dans *Le Continu*, 16 février 2014.
- SOARES U., « L'Inde affirme sa présence en Afrique », RFI, disponible sur www.rfi.fr/afrique, 26 mai 2011.
- WANG J. et BIO-TCHANE A., « Afrique-Inde : des liens plus étroits ; comment tirer le meilleur parti de l'engagement économique croissant de la Chine en Afrique ? », dans *Finances et développement*, Juin 2008.
- ZINS M.J., « Le non-alignement au service des intérêts nationaux », dans *Politique Africaine*, n° 10, 1983.
- ZINS M.J., « L'Inde et l'Afrique : le non-alignement au service des intérêts nationaux », dans *Politique Africaine*, n° 10, juin 1983.